



MAIRIE DE PERREUX

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PERREUX

Séance du 6 juillet 2026

NOMBRE DE MEMBRES	
CONSEILLERS EN EXERCICE	19
PRESENTS	19
VOTANTS	19
QUORUM	10
DATE DE CONVOCATION	
30 juin 2026	
DATE D’AFFICHAGE	
- 9 JUIL. 2026	
Codification : 5.3	
Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous- préfecture de Roanne le - 7 JUIL. 2026 et publication du - 7 JUIL. 2026 Le Maire, Patricia PERRET	

L'an deux mille vingt-six, le **six juillet**, le Conseil Municipal, dûment **convoqué le trente juin deux mille vingt-six** s'est réuni en séance ordinaire, en mairie, sous la présidence de Patricia PERRET, Maire.

Etaient présents : Patricia PERRET, Christine VALADE, Marcel DUMAS, Sylvie RENARD, Anthony PERARD, Roseline TRAMBOUZE, Elodie BERUJAT, Valérie VILLARD, Céline LAREURE, Julien PORTE, Pierrick MATRAS, David DA COSTA, Séverine DEMONT, Vincent COLAS, Corentin DESCOURS, Jean-Yves BOIRE, Fabienne STALARS, Patrick DUCROS et Anne-Laure BOURGEON.

Secrétaire élue pour la durée de la séance : Roseline TRAMBOUZE

OBJET : 2026-055 : Désignation des représentants de la commune à la Commission Locale d’Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de Roannais Agglomération

Madame le Maire explique que le Conseil Municipal est appelé à désigner les représentants de la commune à la CLECT de Roannais Agglomération.

Cette commission intervient en cas de transfert de compétence pour évaluer les charges afférentes et déterminer l’attribution de compensation à verser à la commune.

Vu le Code Général des Impôts, notamment son article 1609 nonies C IV portant création des CLECT entre un EPCI et ses communes membres,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 2121-33 portant désignation des membres de la CLECT,

Vu l’arrêté préfectoral du 5 avril 2022 portant statuts de Roannais Agglomération,

Vu la délibération du Conseil Communautaire de Roannais Agglomération du 23 avril 2026 portant création et composition de la CLECT,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201709-20260706-2026-055-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 07/07/2026
Publication : 07/07/2026

Considérant que le Conseil Communautaire de Roannais Agglomération a fixé les modalités de représentation au sein de la commission de la façon suivante :

- communes de moins de 5 000 habitants : 1 membre
- communes de 5 000 à 30 000 habitants : 3 membres
- communes de plus de 30 000 habitants : 4 membres

Considérant que le Conseil Municipal doit procéder à l'élection en son sein de ses représentants à la CLECT de Roannais Agglomération : 1 titulaire et 1 suppléant, conformément à la répartition fixée ci-dessus,

Sont proposées : Mme Christine VALADE comme titulaire et Mme Sylvie RENARD comme suppléante.

Conformément aux dispositions précitées et ouï cet exposé, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **De désigner** Mme Christine VALADE comme titulaire et Mme Sylvie RENARD comme suppléante pour siéger à la CLECT de Roannais Agglomération.
- **D'autoriser** le Maire ou son représentant à accomplir tout acte se rapportant à la présente délibération, notamment la transmettre à Roannais Agglomération.

Ainsi fait et délibéré,
Ont signé au registre le Maire et Le Secrétaire de séance,
Copie certifiée conforme,

A PERREUX, le 6 juillet 2026

Le Maire,

Patricia PERRET

Le secrétaire de séance

Roseline TRAMBOUZE